

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 124 (1998)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comité central

Premiers résultats des comptes 1997

Lors de sa deuxième séance de l'année, le CC a pris connaissance avec satisfaction du résultat des comptes 1997, qui bouclent avec un excédent. Les chiffres qui viennent de tomber devront certes encore faire l'objet d'une analyse détaillée, mais il est établi que les dépenses ont été réduites, tandis que les recettes ont pu être augmentées. Cela étant, on ne peut encore exclure que cette augmentation soit due à des mesures exceptionnelles, dont un contrôle des débiteurs avec l'envoi systématique de rappels, notamment.

InfoBase

InfoBase, le site Internet de la SIA accessible sous www.sia.ch, est avant tout orienté vers les membres SIA. Les membres individuels et les bureaux affiliés y disposent d'un espace d'inscription standard qu'ils peuvent gérer eux-mêmes et de nombreux contenus complémentaires, ainsi que des liens directs vers plusieurs bureaux SIA sont déjà venus s'y ajouter. La possibilité de repérer les membres SIA par le biais d'Internet fera désormais l'objet d'une large promotion auprès des maîtres d'ouvrages (potentiels) notamment. Le CC a en outre approuvé la deuxième phase de développement du site jusqu'au second semestre 1998; celle-ci englobe, entre autres, l'élargissement des possibilités d'information offertes aux bureaux, aux sections et aux groupes spécialisés par le biais d'ajouts autonomes, la mise sur pied d'une bourse des emplois vacants, ainsi que la possibilité pour les fabricants de matériaux de faire connaître leurs produits en introduisant les données qui s'y rapportent dans le canevas élaboré par la SIA pour la déclaration des caractéristiques écologiques des matériaux de construction. Cette dernière initiative devrait assurer aux concepteurs un accès facilité à

ces données, jusqu'ici plutôt difficiles à réunir.

Thème prioritaire de la SIA : «Le développement durable – Un défi pour les ingénieurs et les architectes»

Le CC s'est montré impressionné par la multitude d'idées pour des formes de conception et d'exploitation durables, qui ont été développées lors de l'atelier qui s'est tenu sur ce sujet le 15 janvier à Berne. Il déplore en revanche que les sections et les groupes spécialisés invités à y participer n'aient de loin pas tous répondu à l'invitation, tout en espérant que cette problématique d'avenir pour la branche des études sera encore activement reprise par divers organes de la SIA. Au niveau de la Société centrale, les principaux travaux en cours portent sur l'élaboration d'un dossier de base destiné à expliciter la notion de développement durable – qui demeure encore trop floue pour beaucoup – et sur l'établissement d'un catalogue de critères applicables à l'évaluation de projets de construction sur le plan de leur «durabilité». Des informations sur l'atelier mentionné plus haut sont disponibles sur le site Internet de la SIA (InfoBase). Le CC a en outre l'intention de mieux introduire le thème auprès des membres en programmant davantage d'activités avec et par le biais des sections (et des groupes spécialisés), dont il espère obtenir la collaboration. Il souhaite également recourir à

cette voie décentralisée pour rassembler les résultats des expériences faites dans l'application du MP 95, durant le maintien en consultation prolongée de celui-ci.

Journées SIA 1999

Les journées SIA constituent le seul type de manifestation propice au rassemblement d'un nombre maximal de membres. C'est dans ce but, que les journées fixées à l'automne 1999 seront organisées comme un événement festif, placé sous un thème fédérateur avec un minimum de programmes annexes, mais couplé à une réunion de l'assemblée des délégués. Lieu, dates et thème conducteur sont encore à préciser.

Le CC a finalement abordé des questions concernant la Commission de la concurrence (ex Commission des cartels), la gestion de la qualité, ainsi que la redevance liées aux prestations pour le trafic poids lourds. Cette dernière a d'ailleurs le soutien du CC. Le comité s'est également informé de l'état des travaux dans les dossiers suivants: groupe pour la nouvelle orientation de la SIA, contribution éventuelle à l'Expo 01 (deux projets existent) et révision du règlement des concours d'ingénieurs et d'architectes (avec l'objectif de voir ce document approuvé par l'AD du 12 juin). Enfin, le CC a pris connaissance de la nouvelle revue créée par la section Tessin et dont le premier numéro a paru en mars sous le titre «Archi».

Eric Mosimann, secrétaire général

Groupe «Nouvelle orientation de la SIA»

Le groupe de travail «Nouvelle orientation de la SIA» a analysé les propositions du groupe de réflexion sur l'avenir de la SIA.

L'examen de la situation actuelle ainsi que de l'évolution future des professions représentées au sein de la Société montre qu'il faut s'attendre à de profonds changements du marché. Pour rester compétitif, les qualités à dévelop-

per sont la complémentarité, la flexibilité et le travail en réseau.

Selon le document SIA «Une vision» que chaque membre a reçu, la SIA entend être l'association «leader» des concepteurs professionnels dans le domaine de l'environnement constructible. La SIA voit sa mission dans une contribution à la qualité de vie et veut y exercer une influence significative.

Pour y parvenir, elle doit être forte et représentative et mettre un accent sur la notion de qualité.

Les propositions très intéressantes et dynamisantes du rapport ne peuvent toutefois pas être appliquées sans l'obtention d'un large consensus et pour cela, de nombreuses réflexions sont encore à mener et à communiquer.

Par exemple, pour être représentative de tous les professionnels chargés des études dans la construction, il est envisagé que la SIA s'ouvre aux diplômés HES, c'est-à-dire sortant des Hautes écoles spécialisées.

D'un autre côté, la qualité doit rester un critère, ce qui signifie plutôt une restriction. Il est prévu pour cela de créer deux catégories de membres, les membres SIA et les membres titulaires SIA. Les modalités restent toutefois encore à définir, mais il faudrait qu'elles soient facilement applicables.

D'autre part, si la SIA veut se concentrer sur la défense des concepteurs de l'environnement construit, qu'aura-t-elle encore à offrir aux ingénieurs de l'industrie ou aux représentants des maîtres d'ouvrage? On reproche à la SIA d'être trop faible pour avoir voulu être trop largement ouverte à toutes les professions et à tous les acteurs du marché. Si la SIA veut être leader, elle devra peut-être bien songer à se limiter à des do-

maines prioritaires, examiner la liste des groupes spécialisés qu'elle peut regrouper et servir, ou envisager de s'ouvrir à d'autres disciplines voisines.

Ces questions ne peuvent pas être traitées en cercle fermé. Nous voyons bien qu'elles devront aussi être discutées avec le plus grand nombre possible de membres et avec d'autres associations représentant les métiers de la construction, les ingénieurs de l'industrie, les architectes, les patrons, les maîtres d'ouvrage, les ingénieurs des branches CVSE, les urbanistes et bien d'autres. Des accords en matière de formation continue, de prestations à fournir aux membres, de synergie à déployer en matière de communication sont hautement souhaitables.

Il va sans dire aussi que les structures actuelles doivent être allégées. Le groupe de réflexion sur l'avenir a estimé que le poids principal de la SIA devait peu à peu être porté par les groupes professionnels et non plus par les sections comme c'est le cas aujourd'hui. Est-ce juste? La force de la SIA ne réside-t-elle pas justement dans la pluridisciplinarité de ses membres? La clarté devra également être apportée à la notion d'association professionnelle et à ce que l'on en attend par opposition aux tâches qui sont l'apanage des associations patronales.

Enfin, la crise dont souffre la SIA résulte aussi de la charge financière que représente aujourd'hui la normalisation par rapport au revenu de la vente des normes. Quel avenir est raisonnablement réalisable si l'on souhaite maintenir le poids et la reconnaissance que la SIA a acquis grâce à ses travaux de pionnier dans la définition des règles de l'art?

Lors de sa troisième séance, le groupe a mené une discussion intense et ouverte avec des membres du groupe de l'avenir qui ont rédigé le rapport.

La mission du groupe de travail «Nouvelle orientation de la SIA» est donc très délicate. Il s'agit maintenant de définir avec clarté les différentes variantes et options qui s'offrent à nous et d'en étudier sereinement les avantages et les inconvénients. Des décisions de fond devront ensuite être prises. Cela se fera en principe lors de l'assemblée des délégués du 12 juin 1998. Nous ne pouvons donc que recommander vivement aux délégués d'étudier attentivement les documents qui leur parviendront avant cette assemblée pour être en mesure de prendre leur décision en pleine connaissance de cause. L'élaboration de nouveaux statuts ne pourra commencer que lorsque les grandes décisions de principe auront été prises.

Charles Weinmann

Bâtiment public universitaire «Uni-Pignon», Genève

Résultats

Contexte urbanistique

Ce concours de projets portait sur un bâtiment public universitaire inscrit dans le plan directeur de quartier établi en 1982, après le transfert du Palais des Expositions au Grand-Saconnex. Ce transfert a libéré un vaste terrain de près de cinq hectares entre le boulevard Carl-Vogt et l'Arve, sur lequel ont été implantés l'important complexe universitaire d'Uni Mail (7000 étudiants et professeurs), un ensemble de 360 logements et un parc public.

L'Arsenal et les immeubles d'habitation situés le long de l'Arve et du boulevard du Pont-d'Arve ont été conservés.

Palmarès

- | | |
|----------------------|---|
| 1 ^{er} prix | Bureau d'architecture Meyer & Bouvier Architectes, Genève. Architectes responsables : Philippe Meyer, Pierre Bouvier. Collaborateurs : Aline Greffier, Anna Birgisdottir. Société d'ingénieurs : R.F.R., Paris. Verre : Guillaume Saalburg SA à Paris |
| 2 ^e prix | Christoph Schmidt-Ginzkey, Genève. Collaborateur : Jan Soltes |
| 3 ^e prix | Bureau d'architectes Janos Farago SIA/FAS et Albéric Hopf SIA, Genève |
| 4 ^e prix | Vincent Tobler, Genève |
| Mention | Rolando A. Kraeher, New York (Etats-Unis) |

Fin de la partie
rédactionnelle